

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 31 MAI 2021

Centre Equestre – Sylvain PILTANT

Refonte du site WEB

Garderie « Les 3 Pommes » Acoustique – Store occultant et demande de subvention à la CAF
Chenilles dameuse

Centre Equestre – Sylvain PILTANT

Le Conseil Municipal,

CONSIDERANT que la convention d'occupation du domaine public signée avec Monsieur Sylvain PILTANT est arrivée à échéance,

CONSIDERANT que cette offre touristique doit être impérativement maintenue sur la commune,

DECIDE de signer une convention d'occupation du domaine public à compter du 1^{er} juin 2021 jusqu'au 30 septembre 2021, sous strict respect des règles sanitaires en vigueur.

FIXE le montant mensuel de la redevance d'occupation du domaine public à 250 €,

Refonte du site WEB

Le Conseil Municipal,

Dans la volonté de s'adapter en permanence aux nouvelles attentes de la clientèle et aux tendances digitales, a demandé à l'Office de Tourisme de Corrençon-en-Vercors de s'associer à l'OMT de Villard-de-Lans de faire appel à une société pour procéder à la refonte complète du site WEB et ainsi en réduire le coût.

Le montant de cette prestation sera ainsi pris à compte à 50 % par la commune de Corrençon-en-Vercors et 50 % par l'OMT de Villard-de-Lans.

Six sociétés ont présenté une offre et 3 ont été retenues :

- Raccourci Agency 37 400 € H.T.
- KOREDGE.....37 400 € H.T.
- THURIA.....36 200 € H.T.

La société Raccourci Agency a été retenue car elle a proposé une offre plus complète :

- Outil de construction de page facile/Back office accessible
- Eco-système,
- Réalisation de sites propres, efficaces,
- Communauté des O.T. autour de l'agence,
- Autonomie sur 100 % du site, outil de gestion APIDAE, qui permet une plus grande souplesse,
- Des possibilités d'évolutions pour les années à venir,
- Accompagnement stratégique/Référencement.

Le Conseil Municipal : AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

Garderie « Les 3 Pommes » Acoustique – Store occultant et demande de subvention à la CAF

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée les remarques faites par le Médecin PMI et concernant l'acoustique dans la Halte-Garderie « Les 3 pommes ».

Des aménagements doivent être réalisés pour pallier à la fatigue des enfants et des professionnels. De plus une protection solaire sur les velux s'avère nécessaire pour réguler la température ambiante en saison estivale.

Il donne lecture des devis H.T. :

Acoustique :

- MODERATO ARCHI.....9 722. 50 €
- TRACOUSTIC.....12 170. 80 €

Store occultant :

- SARL CLET Stéphane.....1 625. 94 €
- CRUAT BEAUDOING.....1 792. 00 €

Il invite le Conseil à délibérer.

Ce dernier après échanges de vues, à l'unanimité :

APPROUVE les devis de :

MODERATO ARCHI pour un montant HT de 9 722. 50 € et SARL CLET Stéphane pour un montant H.T. de 1 625. 94 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces à ce dossier.

SOLLICITE l'aide de la CAF de l'ISERE afin de pouvoir réaliser ces travaux.

Chenilles dameuse

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que lors du damage des pistes de ski Nordique, les terrains (Golf et Piste Ski Roue) subissent de fortes dégradations et qu'il conviendrait d'équiper la dameuse de chenilles en caoutchouc.

Il donne lecture à cet effet des 2 devis H.T. :

- IDM.....25 800. 00 €

Avec garantie (dans e cadre d'une utilisation normale) de la structure aluminium des barrettes pendant 5 ans

- KASSBOHRER.....27 600. 00 €

(Avec reprise des anciennes chenilles 1 500 €).

Il invite le Conseil à délibérer.

Ce dernier, après échanges de vues, à l'unanimité :

APPROUVE le devis présenté par IDM pour un montant de 25 800 € H.T.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.